

Fiche de choix des activités des vacances (familles sans portail familles)

Un dossier famille doit être à jour et impérativement retourné en mairie pour valider cette fiche de choix (+ Attestation d'assurance extrascolaire 2023-2024 + Attestation de quotient familial).

Nom et prénom de (des) l'enfant (s) : -

Date de naissance :

Parent inscrivant l'enfant :

Téléphone : Adresse:Code postal :.....

E-mail : Diffusion d'informations par e-mail OUI NON

EN CAS D'URGENCE

Si vous n'êtes pas joignables, personne à prévenir :

NOM :

Tél :

Nom du médecin traitant :

Tél :

J'autorise mon enfant à rentrer à pied ou à vélo le soir après les activités OUI NON

Etablissement fréquenté:

Allergies ou intolérances alimentaires: (PAI)

Repas sans porc

ATTESTATION DE PRESENCE 1^{ère} inscription Q.F. N° d'allocataire:.....

VACANCES LOISIRS 8-11 ans: (cases à cocher)

Date	X	Journée ou demi-journée
22/04		Journée avec repas de 9h à 17h
23/04		Journée avec repas de 9 h à 17 h
		Après-midi de 13 h 45 à 17 h
24/04		Journée avec repas de 9 h à 17 h
25/04		Journée avec repas de 9 h à 17 h
26/04		Journée avec repas de 9 h à 17 h
29/04		Journée avec repas de 9 h à 17 h
30/04		Journée avec repas de 9 h à 17 h
		Après-midi de 13 h 45 à 17 h

1/05		Féié
2/05		Journée avec repas de 9 h à 17 h
3/05		Journée avec repas de 9 h à 17 h

ADOS LOISIRS 12-17 ans: (cases à cocher)

Date	X	Journée ou demi-journée
22/04		Journée avec repas de 9 h 30 à 17 h
23/04		Journée avec repas de 9 h 30 à 18 h
		Après-midi et soirée de 13 h 30 à 22h15
24/04		Journée avec repas de 9 h 30 à 17 h
		Après-midi de 13 h 30 à 17 h
25/04		Journée avec repas de 9 h 30 à 17 h45
26/04		Journée avec repas de 9 h 30 à 17 h
		Après-midi et soirée de 13 h45 à 22h
29/04		Journée avec repas de 9 h 30 à 17 h
30/04		Journée avec repas de 9 h 30 à 17 h30
1/05		Féié
2/05		Journée avec repas de 9 h 30 à 17 h
3/05		Journée avec repas de 9h30 à 17 h

GARDERIES :

Pour les 8-11 ans, ouverture de 7h30 à 9h et de 17h (selon l'heure de fin d'activité) à 18h30.

Ecole élémentaire F. DOLTO (rue des écoles, centre-ville de Séné)

Pour les 12-17 ans, ouverture de 7h30 à 9h et de 17h à 17h30 (selon l'heure de fin d'activité).

Ecole élémentaire A.GUYOMARD (impasse Pierre Loti-Séné)

NAVETTE :

Une navette entre le Bourg et le Pouffanc est mise en place dès les vacances de Printemps. La réservation est obligatoire et payante sur le portail famille avec un nombre de place limité. Un temps de garderie est proposé à partir de 7h30 sur les deux pôles d'accueil (écoles Dolto et Guyomard).

Pour les enfants de Vacances Loisirs habitant le Pouffanc, le départ se fera de l'école A.GUYOMARD à 8h30 et le retour à 17h15.

Pour les enfants d'Ados Loisirs habitant le Bourg, le départ se fera de l'école F.DOLTO à 8h45 et le retour à 17h30.

Merci d'être présent 15 minutes avant le départ.

LIEU DE RENDEZ-VOUS :

Ecole élémentaire F. DOLTO (rue des écoles, centre-ville de Séné)

Ecole élémentaire A.GUYOMARD (impasse Pierre Loti-Séné)

Observations particulières à nous rappeler de façon à accueillir votre enfant dans les meilleures conditions :
INFORMATIONS CONFIDENTIELLES.

*Allergies, pathologies, difficultés diverses (langages, auditives...), régime alimentaire particulier, handicap etc...
Sachez que la mise en place d'un P.A.I (Protocole d'Accueil Individualisé) est possible au sein de l'Accueil de Loisirs
(se rapprocher du Responsable Enfance-Jeunesse)*

.....
.....
.....

Autorisation parentale

Je soussigné(e) :

Tuteur légale de(s)l'enfant(s) :.....

Autorise le/la directeur/trice de Vacances Loisirs et Ados Loisirs à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'urgence, auprès du médecin ou de l'hôpital et autorise ces derniers à pratiquer toutes interventions nécessaires.

J'autorise également :

- mon enfant à utiliser les moyens de transports de Vacances et Ados Loisirs.
- les animateurs à photographier ou filmer mon enfant dans le cadre des activités

Personne susceptible de récupérer mon enfant à la sortie de Vacances et Ados Loisirs:

.....

Fait à Séné, le :

Signature du parent ou du responsable de l'enfant « Lu et approuvé »